

ADILC (locataires du Clos Saint-Pierre)

L'Association se donne pour but d'organiser la Défense des intérêts des locataires, sur toutes les questions concernant l'habitat, la solidarité et la tranquillité des voisins. L'amicale intervient auprès de TOUTES les instances concernées par la vie de la cité : bailleur Immobilière 3F, Municipalité et syndicat Tri-Action.

L'ADILC agit pour faire baisser les charges locatives suite aux augmentations vertigineuses des loyers, du gaz, de l'électricité et des charges.

L'ADILC agit aussi pour l'amélioration du cadre de vie, du « bien vivre ensemble » et pour le respect des locataires et des personnels I3F.

L'ADILC reste attentive :

- aux locataires en fragilité économique (chômage partiel, précarité, baisse des APL ...)
- aux détrences (personnes âgées, violences intrafamiliales)
- aux expulsions économiques (impayés, retards...)

Elle insiste auprès des locataires pour respecter les habitations réhabilitées, les équipements collectifs, les équipements de sécurité, les espaces verts et combattre le vandalisme qui coûte cher aux locataires.

L'ADILC participe au **Conseil Citoyen** de Pierrelaye et à l'animation du Quartier du Clos St-Pierre élargi. L'association a besoin de votre soutien, sous toutes ses formes, pour nous donner la représentativité nécessaire et nous faire entendre.

Contact

Contact : Foughali SAHLI

Siège social : 3 Clos Saint-Pierre – Apt 55 – 95480 Pierrelaye

Tél : 06 14 58 00 25

E-mail : assoc.adilc-pierrelaye@orange.fr